

Wilaya de Sétif

El-Ouldja le :

Daïra de Bir Arch

Commune d'El-Ouldja

NIF :0985195991872/07_

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*Conformément aux dispositions de la loi n°12/23 du 05/08/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et en application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communal de la commune d'El-Ouldja informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2025 pour: **opération : Aménagement Urbain Dans L'agglomération Urbaine De Lahwa Abd Errahmen**. Après la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 10/11/2025, l'opération été attribués provisoirement comme suit:*

N°	Intitulé Du Projet	Entreprise	Montant En Dinars TTC	NIF	Nombre Des Points50	Délai De Réalisation	Mode D'attribution
01	Aménagement Urbain Dans L'agglomération Urbaine De Lahwa Abd Errahmen	GUERFI BILAL	19.601.680,00 DA	186430302370134	27/50	03 mois	Techniquement qualifié, moins-disant

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247du 16/09/2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public ,tout soumissionnaires qui s'oppose a ce choix peut présenter un auprès de la comite des marchés de la commune dans un délai de 10 jours a partir du premier apparition du présent avis au journal et ceux qui veulent connaitre le choix de l'attribution se présentent au siège de la commune d'El-Ouldja dans un délai de 03 jours a partir du premier apparition du présent avis au journal.

Le P/APC